Paris, le 06/01/2026

Avis à la Caisse autonome de retraite des médecins de France (CARMF) du FIA « DNCA MF OBLICREDIT»

Catégorie de parts	Code ISIN
C	FR0010961441

Nous vous informons que la documentation juridique du fonds « DNCA MF OBLICREDIT» fera l'objet des modifications suivantes :

- la mise à jour des informations relatives à DNCA Finance, au commissaire aux comptes ,au dépositaire et à l'administrateur de l'indicateur de référence du fonds ;
- la section « Profil de risque », modification définition « Risque de taux » (notion de surexposition éventuelle du faire des engagements hors bilan) ;
- une simplification / clarification de la présentation des frais facturés au fonds ;
- la mise à jour des « Règles de valorisation / comptabilisation des actifs », incluant le rajout des actions et l'actualisation des règles de valorisation des TCN.

L'entrée en vigueur de ces modifications est prévue le 09/01/2026.

La documentation juridique du FCP est disponible auprès de DNCA Finance.

Elle peut vous être adressée dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

DNCA Finance
Service Clients
19, Place Vendôme
75001 PARIS
serviceclients@dnca-investments.com

DNCA Finance est une société de gestion agréée par l'A.M.F. sous le n° GP00030
Conseiller en investissement financier non indépendant au sens de la Directive MIFID 2 | S.C.S. au capital de 1 634 319,43 €
SIRET 432 518 041 00046 | APE 6630Z | N° de TVA intracommunautaire : FR 73 432 518 041
DNCA Investments est une marque de DNCA Finance.